



## Financement de travaux et servitude de passage

Par **malibella**, le **17/06/2011** à **10:11**

Bonjour,  
Je suis propriétaire du RDC d'un immeuble.  
Nous sommes 3 copropriétaires en tout.  
Il y'a une servitude de passage uniquement pour accéder au compteur Gdf d'un des copropriétaire.  
Le second proprio et nous même avons supprimer le gaz et nos 2 compteurs de gaz ne sont plus d'utilité.  
J'aimerais faire déplacer le dernier compteur de gaz de sorte a ce qu'il soit a l'extérieur de l'immeuble et accessible pour son propriétaire.  
Celui ci refuse car il ne souhaite pas faire de raccordement vers son installation après les travaux de GDF et a peur de devoir refaire un diagnostic pour faire vérifier son installation.  
Que puis je invoquer pour faire plier le copropriétaire?  
Ses tuyaux de gaz passent dans mon plafond et niveau sécurité je n'ai aucune garantie.  
Pour finir j'ai fait faire le devis par GDF et suis prête a financer les travaux pour le déplacement du compteur et éventuellement le raccordement.  
Merci